

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 2 avril 1974

La séance est ouverte à 2 heures.

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

DÉPÔT D'UN EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION
DES COMMISSAIRES DE L'ÉCONOMIE INTERNE CONCERNANT
LA RÉVISION DES TRAITEMENTS DES EMPLOYÉS

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai l'honneur de déposer sur le bureau un extrait du procès-verbal d'une réunion des commissaires de l'Économie interne concernant la révision des traitements des employés de la Chambre des communes.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA RADIOTÉLÉVISION

DEMANDE DE RENVOI AU COMITÉ, DU RAPPORT DU CONSEIL
DE LA RADIOTÉLÉVISION—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Jean-R. Roy (Timmins): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une question importante et d'une nécessité pressante. Compte tenu des conséquences graves et des répercussions considérables que le rapport du Conseil de la Radiotélévision canadienne intitulé «Les ondes radioélectriques sont propriété publique» aura sur la Société Radio-Canada et, de façon générale, sur la radiodiffusion au Canada, je propose, appuyé par le député de Labelle (M. Dupras):

Que la Chambre renvoie le rapport en question au comité de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts pour étude complète et recommandations, et demande à la Société Radio-Canada et au Conseil de la Radiotélévision canadienne de ne pas donner suite aux recommandations et décisions que renferme le rapport tant que le comité ne l'aura pas étudié à fond et n'aura pas présenté son rapport à la Chambre des communes.

M. l'Orateur: Cette motion exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas unanimité.

LES CÉRÉALES

LA COMMERCIALISATION DES GRAINS FOURRAGERS—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, en conformité de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion que je considère comme d'urgence nécessaire. Étant donné l'opposition de milliers d'agriculteurs des Prairies au projet de soustraire à la Commission canadienne du blé toute compétence quant aux grains fourragers, de même que la préoccupation exprimée à cet égard par les syndicats du blé et le Syndicat national des cultivateurs, je propose, avec l'appui du député de Regina-Lake Centre (M. Benjamin):

Que la Chambre appuie le principe d'une commercialisation ordonnée et prie le gouvernement de conserver à la Commission canadienne du blé son rôle de seul organisme de commercialisation des grains fourragers.

[Français]

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas consentement unanime; la motion de l'honorable député ne peut donc être mise en délibération.

* * *

[Traduction]

LE CABINET

LA VRAISEMBLANCE DE L'EXISTENCE D'UN GOUVERNEMENT
DE COALITION—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Tom Cossitt (Leeds): Monsieur l'Orateur, je demande le consentement de la Chambre pour proposer une motion en conformité de l'article 43 du Règlement. Je voudrais proposer, avec l'appui du député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling):

Que, pour s'assurer que le peuple canadien soit complètement renseigné en tout temps et afin que les historiens puissent consigner avec exactitude les événements contemporains au profit des générations à venir, la Chambre demande au premier ministre de décrire en détail tous les arrangements ou accords qui peuvent exister entre son gouvernement et le Nouveau parti démocratique et qui ont contribué à la création de la présente forme de gouvernement de coalition au Canada.

Des voix: Oh, oh!

[Français]

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.